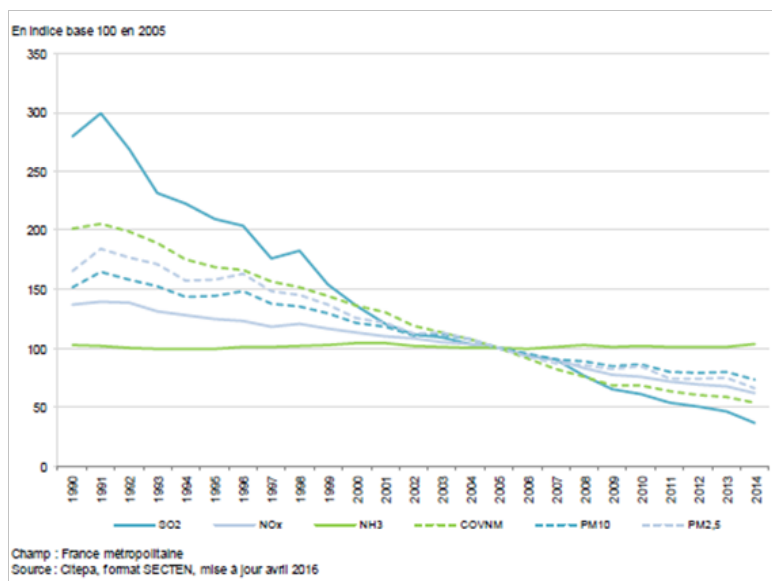


Evolution de la qualité de l'air

La qualité de l'air s'améliore



La qualité de l'air s'est fortement améliorée depuis le début des années 90 et la tendance continue.

Les **progrès techniques** effectués par l'industrie et, dans une moindre mesure, le domaine des transports, des années d'incitation, de **renovation** dans le secteur Résidentiel et Tertiaire, ont permis de réduire les émissions de polluants, notamment ceux qui sont liés à la consommation d'énergie.

Autres facteurs : les difficultés économiques qui ont fait suite à la crise de 2008 et la poursuite de la **désindustrialisation** sur le territoire du Grand Est.

Un seul polluant reste stable : l'ammoniac.

De nos jours, le suivi est beaucoup plus précis. Plus de molécules sont recherchées et il y a des mesures de réduction des polluants et de sensibilisation de la population.

Un **cadre réglementaire** dense s'est mis en place à partir des années 2010 dans un objectif de réduction des émissions de polluants.

Celui-ci s'est accompagné d'un **observatoire** de la qualité de l'air, d'**information** du grand public, de **valeurs seuils visant certains polluants**, de **mesures réglementaires à appliquer en cas de dépassement de seuil**.

La France s'est également fixée des objectifs de qualité de l'air à atteindre.